

Colloque : " Le changement d'assureur en assurance «emprunteurs» "

Organisé par le centre de droit de la responsabilité et des assurances de l'équipe de recherche Louis Josserand.

Ce colloque fait suite à une réforme législative issue de la loi n° 2017-203 du 21 février 2017 qui, en matière d'assurance en garantie d'un crédit immobilier, permet désormais de changer d'assureur tous les ans. Cette loi entrera en vigueur le 1er janvier 2018 pour les contrats en cours sous réserve d'une question prioritaire de constitutionnalité pendante devant le Conseil constitutionnel.

Cette question est donc d'une brûlante actualité et pose des problèmes juridiques importants. Ils touchent notamment aux conditions d'un changement d'assureur (les deux assurances successives doivent présenter des niveaux de garanties équivalents), à la manière dont l'emprunteur doit être informé (devoir d'information et de conseil du banquier) et au problème de la continuité des garanties (nécessité qu'il n'y ait aucun « trou » de garantie entre les deux assurances). La réussite de la réforme, qui tend à développer la concurrence dans le secteur des assurances « emprunteurs », suppose une bonne maîtrise de ces problèmes juridiques. Le colloque a pour ambition de confronter les points de vue et, éventuellement, de proposer des solutions. Il réunira des universitaires et des acteurs du secteur, notamment de la place de Lyon qui est très présente en la matière.

Programme

MATINEE

08 h 30 | Accueil des participants

09 h 00 | Mots d'accueil

Hervé de Gaudemar, Doyen de la Faculté de droit

Olivier Gout, Directeur du Centre de droit de la responsabilité et des assurances

09 h 30 | Exposé introductif : Le changement, c'est maintenant

Marc Bruschi, Professeur à Aix-Marseille Université, Directeur de l'Institut des assurances d'Aix-Marseille

10 h 00 | Autour du changement

Assurance « emprunteurs » et TEG

Marc Bruschi, Professeur à Aix-Marseille Université, Directeur de l'Institut des assurances d'Aix-Marseille

L'équivalence des niveaux de garantie

Grégoire Dupont, Directeur général AGEA

11 h 00 | Pause

11 h 15 | Les sources du changement : l'empilage des textes, la résistance de la jurisprudence

Agnès Pimbert, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, co-responsable du Master de droit des assurances

11 h 45 | La date du changement : la loi et le contrat

Luc Mayaux, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III, Centre de droit de la responsabilité et des assurances, membre du Comité consultatif du secteur financier

12 h 15 | Débats

12 h 30 | *Pause*

APRÈS-MIDI

14 h 00 | **Les effets du changement : le changement dans la continuité ?**

Luc Mayaux, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III, Centre de droit de la responsabilité et des assurances, membre du Comité consultatif du secteur financier

14 h 30 | **L'information sur le changement : quoi dire et quand dire ?**

Anne Pélissier, Professeur à l'Université de Montpellier, responsable du master 2 de droit des assurances

15 h 00 | **Débats et Pause**

15 h 30 | **Table ronde**

Avec la participation de professionnels de l'assurance

16 h 30 | **Rapport de synthèse**

Jérôme Kullmann, Professeur à l'Université de Paris-Dauphine, directeur de l'Institut des assurances de Paris-Dauphine

Contact :

Equipe de recherche Louis Josserand : edprive@univ-lyon3.fr

Thématiques :

Droit; Recherche

Informations

Le 12 janvier 2018

Amphithéâtre Huvelin
Université Jean Moulin Lyon 3
15, quai Claude Bernard
69007 Lyon

[Plan d'accès](#)

Document(s) à télécharger

[Bulletin](#)

(PDF, 159 Ko)

[Programme](#)



COLLOQUE UNIVERSITÉ JEAN MOULIN
LE NOUVEAU

**LE CHANGEMENT
D'ASSUREUR EN
ASSURANCE
«EMPRUNTEURS»**

**ÉTAT DES LIEUX
AU LENDEMAIN DE LA RÉFORME**

Sous la direction scientifique de Luc MANNIUK, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III, Centre de droit de la responsabilité des assurances, membre du Comité consultatif du secteur financier

FC VALIDATION AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

8H30-17H00

12 JANVIER 2018

Amphithéâtre Huvelin
Université Jean Moulin Lyon 3
15 quai Claude Bernard - Lyon 7^e

**D'INFOS - TARIFS & INSCRIPTIONS SUR
FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR**

**UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN**

FACULTÉ DE DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSERAND
CENTRE DE DROIT
DE LA RESPONSABILITÉ
ET DES ASSURANCES

CONTACT
Équipe de recherche
Louis Josserand
e dprive@univ-lyon3.fr
04 26 31 87 57 / 88 49

ial

Mise à jour : 18 décembre 2017